

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 11 décembre 2024**

Communication n° 44/12.2024

Objet: piscine communale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a décidé de reconduire l'opération promotionnelle comme en décembre 2023.

Ainsi, dès le 1^{er} décembre dernier, les cartes 11 entrées adultes sont disponibles au tarif spécial de Fr. 50.— au lieu de Fr. 70.—.

Cette offre, valable jusqu'au 20 décembre 2024, est réservée exclusivement aux entreprises et aux habitants de Saint-Prex. Elle est limitée à 10 cartes par entreprise.

Par ailleurs, pour bien commencer l'année dans un cadre convivial, une journée portes ouvertes sera organisée le jeudi 2 janvier 2025.

Venez découvrir nos activités. Nos garde-bains sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

La Municipalité

Saint-Prex, le 11 décembre 2024/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75